

# AVIS D'INFORMATION

## Projet Urbain : Opération Multisites Coeur de Ville - Orson

Vu la délibération communale n°65-04-2022 en date du 25 avril 2022,  
Vu les dispositions prévues aux articles L.103-2 et suivants, L.300-2, R\*311-2 du code de l'urbanisme,  
Vu les dispositions prévues à l'article L123-19 du code de l'environnement,

la commune informe les habitants qu'elle va organiser une phase de concertation préalable du public du  
**lundi 30 mars 2026 à 9h00 au jeudi 30 avril 2026 à 17h00.**

- Mise à disposition d'un dossier de concertation et d'un registre de concertation, dans les locaux de l'urbanisme de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (3 rue de la Mairie, aux heures d'ouverture).
- Ces dossiers seront également accessibles en version dématérialisée aux adresses internet suivantes :
  - <https://www.registre-dematerialise.fr/7208/> - Mise en ligne des dossiers à compter du 30 mars 2026
  - <https://www.noyalchatillonsurseiche.fr/> - Mise en ligne des dossiers à compter du 30 mars 2026
- Panneaux d'exposition en accès libre dans les locaux de l'urbanisme (3 rue de la Mairie, aux heures d'ouverture), pendant toute la durée de la concertation,
- Deux permanences assurées dans les locaux de l'urbanisme (3 rue de la Mairie), le mercredi 8 avril 2026, de 14h00 à 17h30 et le mercredi 22 avril 2026, de 14h00 à 17h30.
- Une réunion publique organisée le mardi 7 avril 2026 à 20h00, à l'Espace Louis Texier (Rue de Vern, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche)

A l'issue de la phase de concertation, la commune en arrêtera le bilan et le soumettra pour approbation au conseil municipal avant de saisir les autorités environnementales.

Informations : Direction de l'aménagement et de l'Urbanisme  
3 rue de la Mairie - 35230 Noyal Châtillon-sur-Seiche  
02 99 05 20 04 / [urbanisme@ville-noyal-chatillon.fr](mailto:urbanisme@ville-noyal-chatillon.fr)

